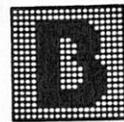


BANQUE NATIONALE DE PARIS

RAPPORTS ANNUELS

1968



ETUDES ECONOMIQUES

DOCUMENTATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Henry BIZOT
Vice-Président	Pierre CALVET
Administrateurs	Pierre CELIER Michel DALLE Jean FAYE Henri GILET Jean KLEIN Georges LANDAIS Pierre LEDOUX Georges LEVARD André MORAND Georges POMPEY
Censeur	Henri GUITARD
Commissaires aux Comptes	Claude CASTEL Jacques FRINAULT

DIRECTION GÉNÉRALE

Administrateur Directeur Général	Pierre LEDOUX
Directeurs Généraux Adjoints	Louis ASSÉMAT Gaston DÉFOSSÉ Jean DROMER Gérard LLEWELLYN

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION à la COMMISSION DE CONTRÔLE DES BANQUES

EXERCICE 1968

Messieurs,

Au cours de 1968, de nombreux événements se sont succédé tant en France qu'à l'étranger, entraînant de profondes mutations dans l'ordre économique. Les principales devises ont subi des crises successives dans une atmosphère permanente d'instabilité. Chaque pays, placé devant l'urgence de conflits de tous ordres, s'est efforcé d'abord de résoudre ses propres problèmes par ses seuls moyens. La recherche d'un système monétaire international efficace ainsi que les étapes de la construction de l'Europe se sont trouvées, sinon compromises, du moins retardées. Peu d'Etats ont été réellement épargnés, et pourtant jamais la solidarité des nations n'est apparue plus nécessaire si les gouvernements veulent limiter la répétition de crises locales dont il convient à tout prix d'éviter la généralisation.

SITUATION INTERNATIONALE

Les Etats-Unis, dont les difficultés internes ne sont généralement perçues, du fait même de leur extension à l'étranger, que très progressivement, ont commencé à ressentir sérieusement les effets de l'inflation. Celle-ci n'a pu être conjurée ni par la réduction des dépenses publiques, ni par la majoration pourtant substantielle de certains impôts. Après le vote de ces textes fiscaux, les autorités monétaires ont cru pouvoir adopter une politique de crédit plus libérale, mais elles n'ont pu finalement la maintenir, et elles ont dû accepter un relèvement sensible des taux d'intérêt en fin d'année. Certes, le produit national s'est accru, mais la hausse du coût de la vie a atteint un niveau sans précédent depuis la guerre de Corée. L'excédent traditionnel du commerce extérieur a disparu et, si la balance des paiements n'a pas été déficitaire, c'est que des achats de bons ont été faits par

certaines autres gouvernements et surtout que les épargnants de nombreux pays ont de nouveau procédé à des acquisitions massives d'actions. La nouvelle Administration semble résolue à mettre à profit la prospérité des affaires pour tenter de contenir une expansion trop rapide sans pour autant réduire les mesures de caractère social ni provoquer le chômage. Elle a d'ores et déjà pris ou annoncé des mesures dont l'objet déclaré est de limiter l'inflation et de remédier ainsi à l'une des causes principales du déséquilibre et de la fragilité du système des paiements internationaux.

En Grande-Bretagne, le gouvernement n'a pu consolider encore la position de la livre sterling. La dévaluation n'a pas suffi à déterminer dans la balance des paiements l'excédent nécessaire au remboursement à l'échéance des dettes intérieures à vue ou à court terme anciennes ou nouvelles. Les réserves d'or ont diminué et il a fallu recourir de nouveau à l'aide du Fonds Monétaire International et des Banques Centrales. Sans doute des éléments positifs apparaissent déjà. Certains prix ont relativement peu monté, la balance commerciale s'est améliorée en cours d'année, et l'économie, après plusieurs années de stagnation, a marqué une vive progression. Mais les efforts faits pour limiter la consommation intérieure, n'ont pas obtenu tous les résultats escomptés et le volume des importations n'a pu être réduit. Le gouvernement a pris en fin d'année des mesures restrictives plus sévères.

L'activité de la Communauté Economique Européenne ne s'est pas ralentie malgré les obstacles qui se sont accumulés sur sa route. L'augmentation de la production a été forte dans tous les pays. Le commerce avec les pays tiers s'est accru, tandis que les échanges internes se développaient encore. En Allemagne, les prix et les salaires ont fait preuve d'une grande stabilité. Une reprise rapide a suivi le ralentissement de l'année précédente. Les entrées de capitaux, déjà encouragées par la persistance d'un surplus considérable de la balance commerciale, ont été brusquement accélérées par l'attrait d'une situation si favorable en comparaison de l'insécurité financière de certaines autres nations. Une pression très forte s'est exercée pour la réévaluation du deutsche mark. Le gouvernement a pris certaines mesures en vue de freiner les exportations et d'encourager les importations. L'Italie a encore accru ses ventes à l'étranger, grâce au maintien de prix stables, dans certains cas très concurrentiels vis-à-vis des autres pays. Certaines des plus grandes entreprises ont pu tirer parti de cet avantage pour prendre des intérêts dans d'importantes firmes d'autres pays de la Communauté.

Dans le reste de l'Europe, la même évolution, plutôt favorable sur le plan économique, mais assez inquiétante sur le plan monétaire, s'est poursuivie. L'expansion s'est accentuée en Autriche, en Suède et en Suisse. Elle a repris en Espagne, où la dévaluation a entraîné une amélioration de la balance commerciale qui demeure néanmoins déficitaire. La conjoncture économique a été moins bonne en Norvège, ainsi qu'au Danemark où il a fallu freiner la consommation pour maintenir les exportations. Les pays de l'Est, et en particulier l'U.R.S.S., dont la production industrielle est en augmentation sensible, ont aussi bénéficié d'un développement satisfaisant. Ils ont fortement accru leur commerce avec les autres pays européens.

En Asie, l'attention a de nouveau été attirée par les remarquables progrès du Japon. L'accroissement du produit national a dépassé 10 %, permettant à ce pays d'améliorer encore son rang.

Les pays en voie de développement n'ont guère bénéficié de l'augmentation du commerce mondial; leurs ventes se sont accrues en volume, mais à des prix insuffisants pour faciliter des importations, pourtant indispensables, qui ne peuvent être réglées qu'au prix d'un endettement de plus en plus inquiétant. Ils ont toujours à résoudre les mêmes problèmes de la misère et de la faim.

Ainsi, l'atmosphère d'insécurité politique et monétaire qui a prévalu dans le monde n'a pas porté profondément atteinte à une activité économique qui a progressé mais pour le seul profit des grandes nations industrielles. Au surplus, la croissance des affaires s'est effectuée dans un climat qui n'a pas permis aux gouvernements de contenir l'inflation. L'univers est toujours dominé par les mêmes préoccupations financières et il ne semble guère possible d'espérer un rétablissement prochain et durable de l'équilibre des échanges et des paiements sans des remaniements profonds qui ne sont pas encore en vue.

SITUATION FRANÇAISE

La France a été en 1968 le centre de mouvements qui ont exercé une influence profonde sur sa propre situation comme sur celle du monde entier. Mais, si sa monnaie en a subi le contre-coup, son économie, dont les grèves avaient interrompu la croissance régulière, s'est aussitôt après redressée. Il a fallu d'abord combler les pertes de fabrication résultant de plusieurs semaines d'interruption de travail. Mais l'augmentation de la consommation, qui s'est manifestée dans les autres pays de la Communauté, a été accentuée en France par l'accroissement du pouvoir d'achat provenant des hausses de salaires, et une reprise sensible en est résultée. Celle-ci a été frappante dans les activités de négoce comme dans l'industrie. Une amélioration de la productivité s'est manifestée d'une façon éclatante dans tous les secteurs. Les agriculteurs ont fait preuve de la même efficacité, mais leur pouvoir d'achat ne s'est pas trouvé accru d'une manière satisfaisante malgré de bonnes récoltes et des concours publics importants.

Les difficultés de l'emploi, qui existaient en début d'année, ont été sensiblement atténuées par l'expansion des affaires. Le chômage, d'abord en progression puis fortement aggravé au printemps, fut réduit dans les mois qui suivirent et, si les demandes ne sont pas toujours satisfaites, c'est qu'en attendant les résultats de la décentralisation et d'une politique de formation plus accentuée, elles ne peuvent suivre assez rapidement, ni en déplacement géographique, ni en qualification, les besoins sans cesse renouvelés d'une industrie en rapide transformation.

Les entreprises ont dû, pour amortir partiellement les charges très élevées qui leur ont été imposées, se pencher davantage encore sur leurs problèmes de structure et, tout en évitant autant que possible les licenciements et les fermetures, accélérer les regroupements qui étaient déjà projetés depuis longtemps. Dans certains secteurs, des groupes étrangers ont souhaité conquérir les marchés par des prises de participations et des sociétés importantes désireuses de conserver leur autonomie française ont accéléré leur rapprochement. Les grands services publics ont été conduits de leur côté à une révision fondamentale. La recherche d'un meilleur équilibre, un moindre recours aux subventions, les ont obligés à revoir très sérieusement leurs tarifs, ce qui a aggravé les effets qu'a eus, pour les prix de revient, l'élévation des charges salariales due aux événements de Mai.

Ces événements ont ainsi dominé le problème monétaire auquel doit faire face le Gouvernement. Ce dernier eut d'abord à affronter une première crise du franc. Un certain libéralisme parut nécessaire pour permettre à l'économie de retrouver son rythme, tandis que le relèvement du taux de l'escompte et l'instauration d'un contrôle des changes assez souple étaient destinés à protéger notre monnaie. Mais de telles mesures ne suffirent pas à empêcher des sorties de capitaux, attirés d'ailleurs par l'espoir de plus-values possibles sur d'autres devises.

La crise brutale de Novembre, que le Gouvernement a combattue en refusant toute dévaluation, a nécessité un changement brusque de politique. Le rétablissement du contrôle des changes le plus rigoureux s'est accompagné de mesures techniques destinées à mettre un terme à une accélération des demandes de crédit. Les interventions sur le marché monétaire, les limitations de l'appel des banques au concours de l'Institut d'émission, les mesures d'encadrement sont venues tour à tour décourager la spéculation et placer ainsi la France, pour la préserver d'un mal plus grave, dans un régime de vase clos qui pourrait difficilement se concilier, s'il devait se prolonger, avec sa mission européenne et internationale.

Le marché financier a subi en cours d'année les mêmes secousses. L'épargne liquide, dont l'accroissement avait été très important l'année précédente, s'est développée moins rapidement. Les placements de valeurs mobilières à revenu fixe ont diminué. En revanche, l'année a été favorable à la Bourse : la forte hausse des premiers mois, pratiquement annulée en Juin et en Juillet, a vivement repris en fin d'année, de sorte que l'indice des actions a finalement monté sensiblement, tandis que le volume des transactions s'est considérablement accru.

Ainsi, l'année 1968 s'est déroulée en France dans une atmosphère d'exception, faite de craintes, mais aussi d'espoirs. La crise a été surmontée et, si des efforts restent à accomplir, notre pays n'est pas seul éprouvé. L'activité qui anime ses usines et ses chantiers constitue pour lui, dans une compétition internationale très aiguë, l'atout majeur, alors que son insécurité financière et monétaire l'apparente à d'autres nations.

LA BANQUE NATIONALE DE PARIS.

La BANQUE NATIONALE DE PARIS, encore attentive aux problèmes de la fusion, a traversé l'année d'épreuves qui vient de s'écouler sans ralentir son développement ni interrompre le programme de réorganisation qu'elle s'était fixé.

La collecte des ressources, dans la période même où certains retraits de sécurité s'étaient produits, a constitué son principal effort. Occupant la première place parmi les banques de France et du continent européen, elle a amélioré son rang parmi les banques du monde, surtout s'il est fait état du bilan consolidé qui totalise les chiffres de toutes les filiales dans lesquelles elle est majoritaire. Elle y est parvenue en intéressant toujours davantage les particuliers à investir leurs dépôts dans des formes très variées, soit en comptes d'épargne, soit en bons ou comptes à terme. Le même souci l'a conduite à développer, en matière de emplois, les prêts personnels, les crédits aux ménages, les concours aux membres de professions libérales. Elle s'est attaché ainsi une clientèle qui formera dans l'avenir une couche nouvelle de déposants.

Elle a en même temps prêté largement son appui aux commerçants et aux industriels. A un moment où l'encadrement a fixé un plafond à leurs crédits à court terme, elle a pris soin de chercher avec eux les moyens de ne pas ralentir leurs investissements en développant au maximum les crédits à moyen terme réescomptables au CREDIT NATIONAL. La B.N.P. s'est efforcée, sur le même plan, de guider ses clients dans les problèmes techniques très difficiles qu'ils ont eu à résoudre cette année. Une telle politique a contribué à préparer les clients à une meilleure compréhension des problèmes que la concurrence internationale et l'ouverture des frontières les obligent à résoudre rapidement. Notre établissement n'a pas hésité, par ailleurs, à aborder une phase nouvelle d'activité jusque là réservée aux banques d'affaires, en facilitant les rapprochements d'entreprises complémentaires parfois très importantes. Il a enfin demandé à ses filiales et banques affiliées, d'ouvrir aux entreprises importantes les crédits en devises que celles-ci ne pouvaient acquérir en France.

La B.N.P. trouve dans les interventions financières les plus diverses un domaine d'activité qu'elle doit développer et même construire sur de nouvelles bases. Le réveil du marché financier, les opérations spéciales qui s'y traitent aujourd'hui, les initiatives qui peuvent maintenant s'y exercer constituent un des éléments majeurs d'une telle orientation. Les placements d'obligations d'un volume mieux adapté aux possibilités d'absorption des banques dépendent moins qu'autrefois d'une coûteuse recherche à domicile. La fraction souscrite directement par le public a diminué alors que grandissait la part des compagnies d'assurances. Les sociétés d'investissement à capital variable, qui doivent acquérir un certain montant de titres à revenu fixe ou qui se sont spécialisées dans ces achats, ont également participé directement à ces émissions. C'est pour répondre à cet objectif que la B.N.P. a créé EPARGNE-OBLIGATIONS, qui a déjà rassemblé plus de 400 millions de francs, associant ainsi le public, spontanément attiré par ces titres, à la multiplicité des émissions publiques et privées et, par là même, à la

grande diversité des besoins de tous les secteurs d'investissement. Le marché des actions a connu en fin d'année une vive animation, due notamment au fait qu'il devenait pour les titres cotés des grandes entreprises le champ de bataille des conflits de majorité. Le public, auquel les bourses étrangères ouvraient seules depuis quelques années des possibilités de plus-values, a assisté à une première reprise de son portefeuille français. Les entreprises peuvent ainsi recourir à des augmentations de capital et réaliser des projets que l'exiguité de leurs ressources propres rendait difficiles. EPARGNE-VALEUR a participé à ce mouvement général et a doublé d'importance. La B.N.P. s'est également intéressée aux émissions internationales dont le volume s'est beaucoup accru en 1968 et qui ont permis à de grandes sociétés nationales ou privées de notre pays de couvrir leurs besoins extérieurs.

L'énumération, nécessairement limitée, des activités diverses et de plus en plus complexes de notre établissement souligne l'effort d'adaptation que doit réaliser une banque de la dimension de la B.N.P. C'est dire que l'œuvre considérable d'unification résultant de la fusion doit être accompagnée d'une réforme profonde portant sur la formation du personnel, sur les structures fondamentales de l'établissement et enfin sur ses méthodes d'organisation. Ainsi s'ouvrira pour lui, après un délai nécessaire pour la mise au point de telles études, l'étape d'une promotion nouvelle dans une profession en très rapide évolution.

La mise au point d'une action efficace et contrôlée pour la formation de nos équipes et de nos cadres, dans les services intérieurs comme dans l'exploitation, a été une des œuvres maîtresses de cette année. Elle doit se conjuguer avec les études et les décisions des services centraux. La création d'une Direction de la Prévision et de l'Organisation a eu pour objet de mettre davantage en lumière les problèmes de l'informatique et d'instaurer progressivement une gestion plus rationnelle et plus scientifique.

L'organisation des réseaux d'Agences de France et de l'étranger, leur regroupement méthodique, la coordination des filiales avaient déjà été le problème dominant des premiers jours de la fusion. C'est encore aujourd'hui, et sous un autre aspect, dans la recherche de l'efficacité d'une maison dont l'importance mondiale oblige à beaucoup décentraliser, la question qui requiert le plus d'initiative créatrice.

L'action entreprise en France a conduit, en 1968, à ouvrir 24 Sièges dans la région parisienne et 51 en province. A ceux-ci se sont ajoutées les Agences provenant de l'absorption de nos filiales, la BANQUE GUILHOT à Agen et la BANQUE REGIONALE DU CENTRE à Roanne. En revanche, un grand nombre de guichets périodiques ont été fermés lorsqu'ils n'étaient pas transformés en Agences, conformément à une politique fondée sur le principe du service continu et de la présence. Ainsi, notre implantation est rendue à la fois plus harmonieuse et mieux adaptée à l'évolution économique et démographique de la France.

Nos filiales spécialisées dans les crédits à moyen et long terme pour l'équipement, UNION POUR LE FINANCEMENT A LONG ET MOYEN TERME «UFILOM» et UNION POUR LE CREDIT A L'INDUSTRIE NATIONALE «UCINA», ont continué de développer leurs activités, en dépit des limitations qu'en fin d'exercice les mesures d'encadrement du crédit ont apportées à leur exploitation.

Au cours de 1968, la banque d'affaires qu'est la BANQUE AUXILIAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE «BACI» a pratiquement terminé la liquidation de ses participations d'outre-mer, les remplaçant pour des montants fortement accrus par des prises d'intérêts dans des affaires métropolitaines. En vue d'accroître ses possibilités d'action, son capital a été porté en Décembre dernier de 10 à 20 millions de francs.

La SOCIETE POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE «INTERCOMI» continue à rendre de précieux services à notre clientèle d'exportateurs de biens d'équipement. Son capital a été doublé dans le courant de l'année 1968.

La B.N.P. a participé en 1968 au développement de LOCINDUS, société spécialisée dans le crédit-bail immobilier.

RÉSEAU EXTÉRIEUR

Le réseau extérieur a été lui aussi étendu. Il a comporté d'abord une pénétration géographique dans les pays où le Groupe de la B.N.P. n'était pas représenté, ensuite une action plus efficace des sièges existants, enfin une politique de renforcement des filiales.

L'ouverture d'une Agence à San Francisco, la création de Bureaux de Représentation à Tokyo et à Singapour complètent le caractère international de la B.N.P.

Nous avons ouvert en Nouvelle-Calédonie une Succursale qui a pris un bon départ.

Ces installations s'inscrivent dans notre programme général de prise d'intérêts dans cette partie du monde. La participation de la B.N.P. au capital de la nouvelle société COFIMPAC, qui doit exploiter un gisement de nickel dans cette île, notre affiliation à la PRIVATE INVESTMENT Cy OF ASIA, qui doit rayonner dans toute cette région, affirment notre position exceptionnelle dans le Pacifique où nos Agences australiennes recueillent aujourd'hui l'héritage de près de cent ans de présence. A Sydney, Melbourne et Brisbane nos Sièges ont

accru leurs activités, tout en s'orientant davantage vers les investissements locaux dont le développement s'impose dans un pays en plein essor. Notre établissement a mis sur pied, en association avec d'autres participants, la SOCIETE FRANCO-AUSTRALIENNE DE PROMOTION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE, dont l'action doit permettre l'intensification des échanges entre la France et l'Australie.

En Extrême-Orient, la Succursale de Saïgon, animée par des collaborateurs qui méritent toute notre gratitude, a enregistré un volume d'affaires satisfaisant eu égard aux difficultés de la situation générale, et celle de Hong-Kong a maintenu sa position parmi les autres banques de la place. Le Bureau de Représentation de Phnom-Penh continue à tenir une place appréciable dans les relations économiques entre la France et le Cambodge.

En Inde, les Sièges de Bombay et de Calcutta, ainsi que la Représentation de New-Delhi ont connu une activité soutenue, qui permet notamment à notre établissement de participer avec succès aux exportations de biens d'équipement financées à l'aide des crédits français à l'Inde. La B.N.P., en liaison avec la BANQUE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTERIEUR, a signé à cet effet avec le gouvernement indien un protocole général.

Aux Antilles, nos Succursales de Fort-de-France et de Pointe-à-Pitre, grâce à des efforts soutenus, ont maintenu une activité importante. Un Siège doit être ouvert prochainement à Didier, dans la périphérie de Fort-de-France. Les exploitations de sucre et de bananes, encore influencées par les conséquences des cyclones ou de la sécheresse des années précédentes, ont connu quelques difficultés que les pouvoirs publics s'emploient à résoudre. Les perspectives d'investissements industriels importants et le démarrage de plusieurs programmes hôteliers constitueront un élément de soutien appréciable de l'économie locale.

En Colombie, la B.N.P. dispose de plusieurs Agences importantes dont les plus récentes ont atteint maintenant le seuil de rentabilité. Les résultats du Groupe traduisent la bonne évolution d'un pays qui jouit d'une stabilité politique et monétaire et qui a connu en 1968 un taux de développement satisfaisant. Des crédits internationaux substantiels ont permis un accroissement sensible des investissements publics et privés.

La Succursale de Bruxelles, qui s'est adjoint une Agence à Courtrai, a vu ses bénéfices progresser.

La Succursale de Sarrebruck a affirmé son rôle. Elle doit étendre ses opérations grâce à l'ouverture prochaine d'une Agence à Homburg (Sarre).

FILIALES ET BANQUES AFFILIÉES EXTÉRIEURES

La BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Afrique) a connu un exercice très satisfaisant et ses diverses filiales marquent une nette progression. Au Maroc, la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE a développé ses activités dans un climat favorable grâce à une récolte céréalière exceptionnellement abondante. En Tunisie, l'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE et la BANQUE D'ESCOMPTE ET DE CREDIT A L'INDUSTRIE EN TUNISIE ont sensiblement accru leur chiffre d'affaires. Si l'agriculture a souffert, l'activité dans les secteurs de l'industrie, de l'énergie et particulièrement du tourisme s'est, en revanche, notablement développée. Au Liban, en dépit d'une conjoncture locale troublée, la Succursale de Beyrouth a maintenu ses affaires et réalisé des profits. En Algérie, la B.N.P. a continué d'apporter sa collaboration technique à la BANQUE NATIONALE D'ALGERIE, qui a repris le réseau de la B.N.C.I. (Afrique), et elle a maintenu et accru, grâce à cet accord et à ses excellentes relations avec l'Institut d'émission, le mouvement important d'affaires qu'elle traite avec ce pays.

En Afrique, les divers établissements bancaires dans lesquels la B.N.P. possède d'importantes participations dans le cadre de la SOCIETE FINANCIERE POUR LES PAYS D'OUTRE-MER «S.F.O.M.» ont étendu leur zone d'influence.

La BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU CAMEROUN dispose maintenant, après reprise des Sièges de la BARCLAYS BANK, d'un réseau de 17 Agences. Les problèmes posés par cette opération ont été résolus dans les meilleures conditions, et un rythme satisfaisant de croissance a été maintenu.

La BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA CÔTE-D'IVOIRE a mis à profit la croissance rapide de l'économie ivoirienne et obtenu des résultats en sensible progression. Cet établissement s'est attaché à élargir son fonds de commerce par une participation plus importante au financement des produits locaux ainsi que par une pénétration croissante dans de nouveaux secteurs industriels.

Malgré une campagne d'arachides encore insuffisante, la BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU SENEGAL a renforcé ses positions grâce, notamment, à l'installation de nouveaux guichets. Elle a ouvert en Gambie une Agence à Bathurst.

Au Congo-Brazzaville, où les perspectives économiques s'améliorent avec la mise en exploitation des gisements de potasse de Holle, l'activité et les bénéfices de la BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU CONGO ont évolué favorablement.

Les résultats de la SOCIETE CONGOLAISE DE BANQUE (Kinshasa) ont bénéficié de l'amélioration générale de la situation de ce pays.

La BANQUE COMMERCIALE DU BURUNDI et la BANQUE COMMERCIALE DU RWANDA ont consolidé leurs positions.

Implantée au Kenya où les revenus du tourisme justifient d'importants apports de capitaux extérieurs, ainsi qu'en Ouganda où la situation financière est assainie, la COMMERCIAL BANK OF AFRICA Ltd a réalisé des profits.

La BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Océan Indien) a enregistré des résultats très favorables, avec une croissance des dépôts de 20 %. A Madagascar, l'économie de la grande île a tiré parti d'une stabilité politique continue. Des progrès ont été accomplis dans le domaine des investissements, et les efforts de développement agricole et industriel se poursuivent. Les contacts avec la BANQUE MALGACHE D'ESCOMPTE ET DE CREDIT «BAMES», autre filiale conduite en commun avec le gouvernement malgache, ont été renforcés. A La Réunion, où le problème essentiel demeure celui du sous-emploi de la main-d'œuvre, la production de sucre a augmenté de 10 %. A Djibouti, enfin, l'activité de notre Succursale n'a pas été contrariée par le maintien de la fermeture du canal de Suez, et le trafic du chemin de fer franco-éthiopien est demeuré stable.

A Londres, la BRITISH AND FRENCH BANK Ltd a participé à l'activité exceptionnelle de l'ensemble des banques anglaises. Elle est intervenue notamment dans les opérations financières importantes réalisées sur le marché de Londres. Sa filiale en Nigéria, l'UNITED BANK FOR AFRICA Ltd a poursuivi de façon favorable son activité en dépit de la prolongation du conflit : cinq nouveaux Sièges ont été ouverts au cours de l'exercice, ce qui porte le nombre des Agences à 19, compte non tenu des trois Sièges de la province orientale.

Aux Etats-Unis, la BANQUE NATIONALE DE PARIS, qui participe pour un tiers au capital de la FRENCH AMERICAN BANKING CORPORATION, lui a apporté tout son appui pour développer ses affaires dans les pays où elle est installée. En retour, la F.A.B.C. nous a aidés à résoudre les problèmes de nos clients qui pouvaient avoir besoin du concours d'une banque américaine. Dès la fin de 1967, la F.A.B.C. ouvrait une Agence à Paris, qui lui permettait de se procurer sur les marchés européens les euro-devises nécessaires à son développement. Au cours des deux dernières années, la F.A.B.C. a pratiquement doublé son activité.

Au Canada, notre filiale, la SOCIETE FINANCIERE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE Ltée, développe progressivement ses affaires en se consacrant principalement au soutien des entreprises françaises de plus en plus nombreuses installées dans ce pays et au financement des opérations de commerce extérieur.

En Uruguay, l'UNION DE BANCOS DEL URUGUAY a absorbé deux caisses populaires régionales et une petite banque provinciale, le BANCO DEL NORTE.

La BANQUE DE LA GUYANE a poursuivi sa progression des quatre dernières années et, ayant reconstitué ses réserves, est à même de distribuer un dividende en 1969.

A Panama, les vicissitudes politiques de l'année ont provoqué un certain ralentissement de la croissance économique, mais cette tendance a pu être contrebalancée par le fort développement des activités propres à la zone libre de Colon. Notre filiale, le BANCO FIDUCIARIO DE PANAMA, dont le capital a été porté en fin d'année de \$ 1.500.000 à \$ 2.000.000, améliore ses bénéfices.

Au Mexique, le BANCO DEL ATLANTICO a franchi cette année une importante étape en absorbant une autre banque mexicaine, le BANCO DEL VALLE DE MEXICO. Par le volume de ses dépôts et de ses crédits, le nouveau BANCO DEL ATLANTICO, dont le capital se trouve porté à \$ mex. 80.000.000, se classe ainsi parmi les banques importantes du Mexique. Le capital de la SOCIEDAD FINANCIERA DE EXPORTACIONES E IMPORTACIONES «FINEXIM», société dans laquelle la B.N.P. a également une participation, a été porté en cours d'année de \$ mex. 40.000.000 à \$ mex. 50.000.000. La B.N.P., en s'appuyant sur le concours actif de ces établissements associés a participé toujours plus largement au financement des investissements, comme la construction du métro de Mexico par des industriels français.

En Iran, la BANQUE ETEBARATE-IRAN a poursuivi son programme d'implantation, aussi bien dans l'agglomération de Téhéran qu'en province où elle a ouvert des Agences à Ispahan et à Tabriz.

Le bilan et les bénéfices de la BANQUE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL, à Bâle, dont le capital a été porté à Fs. 7.500.000, sont en large progrès. Il en est de même en ce qui concerne la UNITED OVERSEAS BANK à Genève, qui occupe maintenant des locaux parfaitement adaptés aux opérations spécialisées de commerce international.

Dans le même temps, la SOCIETE FINANCIERE EUROPEENNE, créée dans le courant de 1967 — à parts égales avec l'Algemene Bank Nederland, la Banca Nazionale del Lavoro, la Dresdner Bank, la Barclays Bank et la Bank of America — a développé rapidement son activité. Elle a permis l'octroi de crédits en devises et a contribué aux premiers rapprochements européens d'entreprises. Grâce à la S.F.E., des opérations portant sur plusieurs pays ont pu être facilitées, confirmant notre intention de faire de cet établissement une banque d'affaires internationale. Son capital

consolidé a été porté de 37,8 millions à 138 millions de francs. Son expansion rapide, soutenue par l'intérêt que lui portent ses associés, a suivi l'évolution des besoins de nombreuses entreprises françaises et étrangères qui ne veulent pas attendre pour adapter leur structure aux nouvelles conditions de la concurrence mondiale.

*

Nous n'avons eu qu'à nous louer des efforts de nos cadres et de notre personnel dont le dévouement à toute épreuve a permis, au prix d'un grand travail, la mise en place harmonieuse de l'organisation nouvelle de notre Maison sans interrompre sa progression dans tous les domaines. Nos relations avec le Comité Central d'Entreprise se sont poursuivies dans une ambiance de collaboration et d'efficacité très satisfaisante. Les œuvres sociales gérées par cet organisme ont procuré à nos agents et à leurs familles d'éminents services.

BILAN ET RÉSULTATS

Le bilan de la B.N.P. s'élève à.....	F	39.590.574.858,11
en augmentation sur celui de l'an dernier de.....	F	3.619.902.671,11
Ce bilan doit être rapproché du bilan consolidé qui est joint en annexe au présent rapport et qui groupe les chiffres de toutes les filiales dont nous avons au moins 51 % du capital. Ce bilan fait apparaître un total de..	F	43.105.595.343,00
en augmentation sur celui de l'an dernier de.....	F	3.160.325.005,00
avec un total de ressources propres d'environ.....	F	640.000.000,00
Seul un groupement de comptes de cette nature permet de faire ressortir pour une banque dont l'activité extérieure est principalement entre les mains de filiales, l'importance de sa situation.		
Si nous revenons au seul bilan de la B.N.P. soumis à votre approbation, l'analyse des chiffres est la suivante.		
Les dépôts de la clientèle ressortent au total à	F	28.008.089.018,27
contre 25.877.039.876,54 au 31 Décembre 1967.		
Les autres comptes créditeurs s'élèvent à	F	9.053.094.793,92
en augmentation de	F	818.985.716,44
par rapport à l'exercice précédent.		
Les emplois se trouvent à l'actif principalement dans :		
— le portefeuille effets, en augmentation de.....	F	180.707.027,02
— les comptes courants et avances garanties, en augmentation de	F	1.392.023.425,66
— les avoirs chez les banques et correspondants, en augmentation de	F	1.498.671.391,39
Le portefeuille titres s'est trouvé accru des acquisitions de l'exercice sous déduction des ventes. Il ressort à.....	F	128.481.906,93
contre 110.151.395,70 au 31 Décembre 1967.		
Les acquisitions immobilières et mobilières ont été entièrement compensées par des dotations aux postes d'amortissements et de provisions, le poste « Immeubles et Mobilier » ressortant au même montant que l'an dernier	F	255.336.311,73
Les résultats de l'exercice, déduction faite des frais généraux, amortissements, provisions et autres charges font apparaître un solde bénéficiaire de	F	44.431.790,74

Après imputation des sommes nécessaires pour servir aux 618.854 parts de l'ex-B.N.C.I. et aux 471.574 parts de l'ex-C.N.E.P. non encore amorties, l'intérêt minimum garanti de 3 % sur le prix de rachat des actions (F 12,54 pour l'ex-B.N.C.I. et F 22,53 pour l'ex-C.N.E.P.) à raison de :

— F 0,3762 brut par titre pour l'ex-B.N.C.I.	} soit	F	551.549,74
— F 0,6759 brut par titre pour l'ex-C.N.E.P.			
le solde disponible du compte de Profits et Pertes ressort à		F	43.880.241,00
auquel s'ajoute le report antérieur de		F	4.410.665,00
pour former un total de		F	<u>48.290.906,00</u>
que, conformément aux dispositions de l'article 24 de nos statuts, nous vous proposons de répartir ainsi :			
— réserve légale (5 % sur F 43.880.241) fixée à		F	2.193.921,83
— réserve spéciale, que nous avons tenu à extérioriser cette année pour accroître les fonds propres apparents de notre Maison		F	25.000.000,00
— intérêt complémentaire aux parts bénéficiaires, à raison de F 0,7488 par titre pour l'ex-B.N.C.I. et F 1,3241 par titre pour l'ex-C.N.E.P.		F	1.087.809,00
— attribution aux actions transférées à l'Etat		F	16.250.000,00
— attribution au Conseil d'Administration		F	50.000,00
— le surplus étant reporté à nouveau		F	3.709.175,17
		F	<u>48.290.906,00</u>

Le Conseil d'Administration

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE 1968

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, pour l'exercice 1968, de la mission de Commissaires qui nous a été dévolue par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances, en date du 21 Décembre 1967.

Par des visites dans vos Services, tant au Siège Social que dans des Centres Administratifs, nous avons procédé à l'examen de l'organisation générale et du fonctionnement de la comptabilité.

Par sondage, nous avons contrôlé la régularité du processus d'enregistrement comptable; nous avons demandé et obtenu toutes justifications utiles sur les opérations concernées.

Nous avons examiné les comptes qui vous sont soumis. Nous avons effectué des rapprochements avec des états détaillés et justificatifs. Toutes explications nécessaires nous ont été données sur les méthodes d'évaluation, le calcul des provisions et la formation des valeurs inscrites au Bilan.

Nous avons eu connaissance du rapport du Conseil d'Administration. Nous nous sommes assurés de l'exactitude des renseignements d'ordre comptable ou financier qu'il contient et des explications qu'il apporte sur les principales variations concernant le bilan.

Les règles de **présentation** et d'**évaluation** n'ont subi aucune modification de principe. Toutefois, un changement est à signaler sur un point de détail : ainsi que le mentionne le rapport du Conseil, l'accroissement du « Portefeuille Titres » (+ F 18.330.511) n'a pas été compensé, comme précédemment, par un complément de provisions.

Le calcul du réescompte du Portefeuille a été effectué comme précédemment. Celui des Bons du Trésor a été pratiqué sur la base du taux d'émission, diminution faite — pour des raisons fiscales — de la marge qui était antérieurement utilisée.

Dans le cadre des variations du bilan, signalées par le rapport du Conseil et sur lesquelles il nous semble inutile de revenir, nous avons relevé :

A L'ACTIF

- Le développement des comptes des « **banques et correspondants** » (+ F 1.498.671.392) et des « **comptes courants** » (+ F 1.130.158.393).

AU PASSIF

- L'augmentation des « **comptes de chèques et comptes sur livrets** » (+ F 1.691.121.208) et des « **bons et comptes à échéance fixe** » (+ F 1.110.474.879); tous ces postes reflétant tout particulièrement le développement de la Société.

- Les « **résultats de l'exercice** » marquent une progression sensible (+ F 27.322.213).

A propos de cette dernière variation il y a lieu de mentionner :

- l'augmentation du « **produit net bancaire** » (+ F 226.043.967),
- l'accroissement des « **frais généraux** » (+ F 169.692.495) et de la « **taxe spéciale sur les activités financières** » (+ F 30.010.482).

Les autres postes ont subi des variations de moindre importance.

Parmi les opérations diverses, nous avons noté la présence de plus-values sur immobilisations, soit :

- F 12.380.000 à long terme, après compensation avec des moins-values et impôts,
- F 1.800.000 à court terme.

Tels sont, Messieurs, les renseignements qu'il nous a semblé utile d'ajouter à ceux que vous donne le rapport du Conseil d'Administration.

En conclusion, nous ne voyons rien qui s'oppose à l'approbation des comptes qui vous sont présentés.

Paris, le 2 Avril 1969

Les Commissaires

Jacques FRINAULT, Claude CASTEL
Commissaires de Sociétés inscrits sur la liste
de la Cour d'Appel de Paris.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES

SUR LES CONVENTIONS VISEES :

- PAR L'ART. 101 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966
- PAR L'ART. 92 DU DECRET DU 23 MARS 1967
- ET PAR L'ART. 17 DU DECRET DU 28 MAI 1946

EXERCICE 1968

Messieurs,

En application de l'art. 103 de la loi du 24 Juillet 1966, nous vous informons, qu'après autorisation du Conseil d'Administration, votre Société a acquis à la B.N.C.I. (AFRIQUE) 20.965 actions de la Société Africaine de Participation et de Gestion (S.A.P.E.G.) d'une valeur nominale de F 10 chacune, pour un prix global de F 585.326,85; Monsieur H. BIZOT, votre Président et Monsieur P. LEDOUX, Administrateur, sont également administrateurs de la Société cédante.

En application du dernier alinéa de l'art. 92 du décret du 23 Mars 1967, nous vous informons qu'aucune convention conclue et autorisée au cours d'exercices antérieurs ne s'est poursuivie au cours du dernier exercice, à l'exception d'opérations courantes et traitées à des conditions normales.

Comme précédemment et en vertu de l'art. 17 du décret du 28 Mai 1946, nous avons été avisés d'autorisations qui ont été données pour des lignes d'escompte, des ouvertures de crédits ou des cautions consenties à des Sociétés ayant avec la vôtre des Administrateurs communs.

Telles sont les conventions dont nous avons à vous informer; elles ne soulèvent, de notre part, aucune observation.

Paris, le 17 Mars 1969

Les Commissaires

Jacques FRINAULT, Claude CASTEL
Commissaires de Sociétés inscrits sur la liste
de la Cour d'Appel de Paris.

Liste des filiales dont le bilan a été pris
en considération pour l'établissement de la
situation consolidée au 31 Décembre 1968

- B.N.C.I. (Afrique) et ses filiales :
 - Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (B.M.C.I.)
 - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie (U.B.C.I.)
 - Panama Bank and Trust Company (PATCO)
- B.N.C.I. (Océan Indien)
- British and French Bank Ltd - Londres et sa filiale :
 - United Bank for Africa - Lagos (U.B.A.)
- Banque pour le Commerce International - Bâle (B.P.C.I.)
- Banque de la Guyane - Cayenne
- Banque Auxiliaire pour le Commerce et l'Industrie (B.A.C.I.)
- Banque Malgache d'Escompte et de Crédit - Madagascar (BAMES)
- Société Financière pour le Commerce et l'Industrie - Montréal (S.F.C.I.)
- Société pour le Développement International du Commerce et de l'Industrie
(INTERCOMI)

Ont disparu la Banque Régionale du Centre (Roanne) et la Banque Guilhot
(Agen), qui ont été intégrées à la B.N.P. à la fin de Juin 1968.

SITUATION CONSOLIDÉE DU GROUPE B.N.P.

AU 31 DÉCEMBRE 1968

Afin de donner une idée plus exacte du groupe B.N.P., il a été établi une situation consolidée pour l'exercice clôturé en 1968 de la B.N.P. et des filiales dont elle possède le contrôle. La liste de ces filiales figure au verso.

ACTIF

	Situation consolidée	Bilan B.N.P.
	Francs	Francs
Caisses, Trésors Publics, Banques d'émission .	834.557.649	702.499.672
Banques et Correspondants	7.290.024.973	6.895.268.868
Portefeuille effets	23.788.446.300	22.405.460.083
Coupons	50.952.020	50.447.696
Comptes courants	7.081.168.227	5.812.083.347
Avances garanties	1.066.672.181	891.888.028
Avances et débiteurs divers	590.367.190	532.463.995
Débiteurs par acceptations	1.582.641.730	1.505.594.287
Titres	85.621.133	128.481.907
Comptes d'ordre et divers	430.630.753	411.050.663
Immeubles et mobilier	304.513.187	255.336.312
	<u>43.105.595.343</u>	<u>39.590.574.858</u>

PASSIF

	Francs	Francs
Comptes de chèques et comptes sur livrets ..	13.407.123.549	12.695.749.804
Comptes courants	10.067.411.923	9.274.908.956
Banques et Correspondants	5.576.770.092	5.687.103.036
Comptes exigibles après encaissement	1.758.555.093	1.624.861.047
Créditeurs divers	2.006.518.808	1.741.130.710
Acceptations à payer	1.582.641.729	1.505.594.287
Dividendes restant à payer	705.881	—
Bons et comptes à échéance fixe	7.453.153.507	6.037.430.258
Comptes d'ordre et divers	556.040.159	485.180.131
Réserves	251.571.762	164.774.173
Capital	368.336.198	325.000.000
Report à nouveau	18.093.001	4.410.665
Résultats	58.689.641	44.431.791
	<u>43.105.595.343</u>	<u>39.590.574.858</u>

RÉSOLUTIONS

DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES BANQUES
(SÉANCE DU 11 JUIN 1969)
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 1968

PREMIÈRE RÉSOLUTION

La Commission de Contrôle des Banques, conformément aux propositions du Conseil d'Administration et après avoir pris connaissance du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve tels qu'ils lui ont été présentés le Bilan au 31 Décembre 1968 et le compte de Profits et Pertes de l'exercice 1968 de la Banque Nationale de Paris.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

La Commission décide, conformément à l'article 24 des statuts de la Banque Nationale de Paris :

- l'affectation à la réserve légale d'une somme de F 2.193.921,83 dont F 619.224 provenant des plus-values à long terme;
- la dotation à la réserve spéciale de plus-values à long terme d'une somme de F 11.765.270,06;
- l'attribution aux parts bénéficiaires nominatives de l'ex-Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie et aux parts bénéficiaires nominatives de l'ex-Comptoir National d'Escompte de Paris d'une somme de F 1.087.809 qui, ajoutée à l'intérêt minimum, élève la répartition brute allouée par part à F 1,125 pour l'ex B.N.C.I. et à F 2,00 pour l'ex C.N.E.P., en application de l'article 4 du décret du 26 Mai 1966 portant fusion de ces deux banques de dépôts nationalisées;
- l'attribution aux actions de la Banque Nationale de Paris transférées à l'Etat d'une somme de F 16.250.000;
- la dotation aux réserves d'une somme de F 13.234.729,94;
- le versement au Conseil d'Administration d'une somme de F 50.000, à titre de tantièmes.

TROISIÈME RÉSOLUTION

La Commission prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes en exécution de l'article 103 de la loi du 24 Juillet 1966 et de l'article 17 du décret n° 46-1246 du 28 Mai 1946 et approuve les conventions visées par ce rapport.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1968

AVANT RÉPARTITION

ACTIF		PASSIF	
Caisse, Trésor Public, Banques d'émission... F	702.499.672,08	Comptes de chèques et comptes sur livrets... F	12.695.749.804,44
Banques et Correspondants F	6.895.268.867,89	Comptes courants F	9.274.908.955,59
Portefeuille effets F	22.405.460.082,83	Banques et Correspondants F	5.687.103.036,43
Coupons..... F	50.447.696,13	Comptes exigibles après encaissement F	1.624.861.047,07
Comptes courants F	5.812.083.347,05	Créditeurs divers F	1.741.130.710,42
Avances garanties F	891.888.028,12	Acceptations à payer.. F	1.505.594.287,30
Avances et débiteurs divers F	532.463.994,82	Bons et comptes à échéance fixe F	6.037.430.258,24
Débiteurs par acceptations F	1.505.594.287,30	Comptes d'ordre et ... Divers..... F	485.180.130,09
Titres F	128.481.906,93	Réserves F	164.774.172,79
Comptes d'ordre et Divers..... F	411.050.663,23	Capital F	325.000.000,00
Immeubles et Mobilier. F	255.336.311,73	Report à nouveau F	4.410.665,00
		Résultats F	44.431.790,74
	F 39.590.574.858,11		F 39.590.574.858,11

COMPTE DE PRO

DÉBIT	
Frais Généraux	F 1.426.398.673
— dépenses de personnel. F	1.034.300.171
— impôts et taxes (sauf impôts sur les sociétés). F	84.014.213
— autres frais généraux. F	308.084.289
Taxe spéciale sur les activités financières	F 45.673.190
Amortissements et divers.....	F 62.798.880
Impôt sur les Sociétés	F 45.200.000
Profits de l'exercice	F 44.431.791
	F 1.624.502.534

HORS-BILAN

Engagements par cautions et avals F	6.179.816.949,00	DÉBIT	
Effets escomptés circulant sous notre endos. F	4.086.386.818,00	Intérêt minimum garanti aux parts bénéficiaires	F 551.549,74
Ouvertures de crédits confirmés F	813.778.656,00	Solde disponible ainsi réparti :	
		— Réserve légale	F 2.193.921,83
		— Intérêt complémentaire aux parts bénéficiaires	F 1.087.809,00
		— Réserve spéciale.....	F 25.000.000,00
		— Attribution aux actions transférées à l'Etat	F 16.250.000,00
		— Tantièmes au Conseil d'Administration	F 50.000,00
		— Report à nouveau	F 3.709.175,17
			F 48.842.455,74

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1968

APRÈS RÉPARTITION

ACTIF		PASSIF	
Caisse, Trésor Public, Banques d'émission... F	702.499.672,08	Comptes de chèques et comptes sur livrets... F	12.695.749.804,44
Banques et Correspon- dants F	6.895.268.867,89	Comptes courants F	9.274.908.955,59
Portefeuille effets F	22.405.460.082,83	Banques et Correspon- dants F	5.687.103.036,43
Coupons..... F	50.447.696,13	Comptes exigibles après encaissement F	1.624.861.047,07
Comptes courants F	5.812.083.347,05	Créditeurs divers F	1.759.070.069,16
Avances garanties F	891.888.028,12	Acceptations à payer .. F	1.505.594.287,30
Avances et débiteurs divers F	532.463.994,82	Bons et comptes à échéance fixe F	6.037.430.258,24
Débiteurs par accepta- tions F	1.505.594.287,30	Comptes d'ordre et Divers..... F	485.144.224,71
Titres F	128.481.906,93	Réserves F	192.004.000,00
Comptes d'ordre et Divers..... F	411.050.663,23	Capital F	325.000.000,00
Immeubles et Mobilier. F	255.336.311,73	Report à nouveau F	3.709.175,17
F	39.590.574.858,11	F	39.590.574.858,11

FITS ET PERTES

CRÉDIT	
Produit net bancaire F	1.611.091.419
Produits du portefeuille titres..... F	11.864.804
Revenus des immeubles et divers F	1.546.311
F	1.624.502.534

HORS-BILAN

CRÉDIT			
Report antérieur F	4.410.665,00	Engagements par cau- tions et avals F	6.179.816.949,00
Produits nets de l'exercice défalca- tion faite des frais généraux, amortisse- ments, provisions pour risques quel- conques et autres charges F	44.431.790,74	Effets escomptés circu- lant sous notre endos. F	4.086.386.818,00
F	48.842.455,74	Ouvertures de crédits confirmés F	813.778.656,00

PRESENCE DE LA BNP DANS LE MONDE

-  FRANCE ET TERRITOIRES FRANÇAIS D'OUTRE-MER
-  GUADELOUPE
-  ILE SAINT-BARTHELEMY
-  MARIE-GALANTE
-  MARTINIQUE
-  GUYANE FRANÇAISE
-  ILE DE LA REUNION
-  TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS
-  NOUVELLE CALEDONIE
- EUROPE**
-  BELGIQUE
-  ESPAGNE
-  GRANDE BRETAGNE
-  ITALIE
-  REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE
-  SUISSE
- AFRIQUE**
-  BURUNDI
-  REPUBLIQUE FEDERALE DU CAMEROUN
-  REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
-  REPUBLIQUE DU CONGO
-  REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
-  REPUBLIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE
-  REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-  REPUBLIQUE DU GABON
-  GAMBIE
-  REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA
-  KENYA
-  MAROC
-  REPUBLIQUE FEDERALE DU NIGERIA
-  OUGANDA
-  RWANDA

-  REPUBLIQUE DU SENEGAL
-  REPUBLIQUE DU TCHAD
-  REPUBLIQUE DU TOGO
-  TUNISIE
-  MADAGASCAR

MOYEN-ORIENT

-  IRAN
-  LIBAN

AMERIQUE

-  ARGENTINE
-  ILES BAHAMAS
-  BRESIL
-  CANADA
-  COLOMBIE
-  ETATS-UNIS
-  MEXIQUE
-  PANAMA
-  URUGUAY

ASIE

-  CAMBODGE
-  HONG-KONG
-  INDE
-  JAPON
-  SINGAPOUR
-  SUD-VIETNAM

OCEANIE

-  AUSTRALIE